



Douane : vers la « vente à la découpe » ?



Origine : des réflexions sur avenir de l'État

Des bruits très inquiétants sortent des réunions préparatoires à la restructuration des services « CAP 2022 ».

Pour mémoire, il s'agit de définir des évolutions des missions publiques, des transferts État / État ou État / collectivités territoriales, voire carrément des abandons desdites missions. Les « copies » devraient être rendues par les ministères à l'horizon juin/juillet pour passage en Conseil des ministres.

Encore une fois, l'ensemble de Bercy devrait être concerné. Pour la DGDDI, cela pourrait être massif, voire mortel.



Les annonces pour la Douane ?

Selon des informations issues de ces travaux préparatoires, il est question de :

- **séparation des deux branches avec départ vers d'autres cieux (Intérieur, DGFIP, nouvelles structures),**
- **transfert de fiscalité vers DGFIP,**
- **abandon de la fonction comptable,**
- **des « lambeaux » de missions actuelles pourraient être regroupés dans une entité nationale (agence ?) dédiée aux contrôles, regroupant ex-Douanes, ex-DGCCRF (ce service récupérerait les labos), ...**

Si ce scénario, affolant se concrétise, il est évident que c'en est fini de la Douane, administration multiséculaire, car on peut parler ici d'une véritable implosion.

Il ne s'agit que de travaux préparatoires certes, mais ils semblent avoir l'onction du ministre de tutelle, qui soit dit en passant est aussi celui qui est en charge de l'Action Publique à titre général. Autant dire que, même s'il ne s'agit pas de mesures « arbitrées », ce scénario est tout sauf une élucubration !

On ne va ni commenter, ni ergoter à ce stade.

Ces quelques lignes sont une question adressée au ministre, à son directeur de cabinet (qui a présidé aux destinées de la Douane) et à l'actuel directeur.

Nous attendons un démenti.

Paris, le 26 mars 2018